

Communiqué de presse

Paris, le 20 février 2025

France Travail, Cheops et la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) s'engagent à renforcer l'attractivité des métiers du transport routier de marchandises.

Ce jeudi 20 février, France Travail, Cheops et la FNTR ont signé une convention de partenariat visant à mieux répondre aux besoins de recrutement de la filière du transport routier tout en renforçant l'attractivité de cette branche.

France Travail et la FNTR s'engagent à travailler ensemble pour apporter aux 5 300 entreprises adhérentes, qui emploient 243 000 salariés, des réponses rapides, simples et efficaces afin de pallier les difficultés de recrutement des entreprises du secteur au bénéfice des personnes en recherche d'emploi.

Afin de répondre aux différents enjeux auxquels doit répondre le secteur du transport routier, la FNTR et France Travail ont élaboré un plan d'actions visant à agir conjointement auprès des demandeurs d'emploi et répondre aux besoins en recrutement des entreprises adhérentes à la FNTR:

Ce plan vise à faciliter la réalisation d'actions opérationnelles sur tout le territoire pour une durée de 3 ans :

- **s'appuyer sur le maillage territorial de nos réseaux** : développer les services de proximité de France Travail au bénéfice des entreprises adhérentes de la FNTR en s'appuyant sur son réseau.
- **répondre aux besoins de recrutement des entreprises du secteur** : favoriser la mobilisation adaptée des services de recrutement de France Travail Pro au bénéfice des besoins des entreprises et développer le recours à des méthodes de recrutement innovantes telles que la méthode de recrutement par simulation.
- **favoriser l'attractivité des métiers du secteur** : engager des démarches collaboratives avec les entreprises pour renforcer leur attractivité pour les candidats en recherche d'emploi, en développant par exemple les immersions professionnelles de candidats dans le secteur.
- **développer les compétences** et contribuer à la construction de parcours de formation.
- **favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap** dans les entreprises du secteur grâce aux **Teams Handicap**, qui rassemblent des agents **France Travail** et des conseillers **Cap emploi** dans chaque agence pour accompagner les employeurs dans leurs recrutements.



- Sécuriser les parcours professionnels des personnes en situation de handicap en s'appuyant sur le **réseau Cap emploi**, mobilisé pour le **maintien dans l'emploi** et **l'évolution professionnelle**.

Florence DUPASQUIER, Présidente de la FNTR souligne : « un partenariat avec France Travail est une avancée majeure pour le secteur du TRM, il va permettre notamment de favoriser l'attractivité des métiers du secteur »

Thibaut GUILLUY, directeur général de France Travail ajoute : « *Les difficultés de recrutement dans le secteur du transport routier sont réelles mais pas inéluctables. Avec la FNTR, nous poursuivons notre mobilisation pour révéler tout le potentiel d'emploi du secteur. Nous mobiliserons nos dispositifs France Travail pro au service de tous les employeurs pour faciliter l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi : préparations opérationnelles à l'emploi, stage d'immersion, entretien en situation de simulation de poste... De nombreuses opportunités d'emploi existent, à nous de les faire connaître et de trouver de nouveaux talents.* »

Jean-Pierre BENALET de Cheops, le réseau des Cap emploi déclare : « *Cette convention marque une avancée significative pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le secteur du transport routier. En mobilisant l'expertise des Cap emploi aux côtés de France Travail et de la FNTR, nous facilitons l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ensemble, nous répondons aux défis de recrutement en ouvrant des opportunités à tous.* »

Contacts presse :

France Travail : Jennifer REGLAIN – jennifer.reglain@francetravail.fr / 07 77 28 15 46

Cheops : Carole POIROT - carole.poirot@cheops-ops.org

FNTR : Camille MIKOCZY – camille.mikoczy@fntr.fr / 01 44 29 04 23



A propos de la FNTR

Créée par et pour les transporteurs routier la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) est une organisation professionnelle qui porte la voix des entreprises du secteur depuis près de 90 ans.

Proche de ses adhérents, son implantation régionale et départementale est la garantie d'être connecté aux réalités de terrain. C'est également la seule fédération présente et active auprès de l'Union Européenne depuis plus de 25 ans.

www.fntr.fr

À propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

<https://www.pole-emploi.org/accueil/>

A propos de Cheops

Les actions permanentes de CHEOPS ont pour objet de :

- Représenter l'ensemble des Organismes de Placement Spécialisés dénommés Cap emploi.
- Participer à la définition et mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

Cap emploi délivre une mission de service public sur l'ensemble du territoire français : informer, conseiller et accompagner les employeurs et les personnes en situation de handicap reconnues ou en voie de l'être et ce en complémentarité avec France travail dans le cadre des teams handicap présentes dans les agences France Travail.

Cap emploi intervient sur l'accompagnement vers l'emploi, mais aussi sur l'accompagnement dans l'emploi. Dans ce cadre, les Cap emploi collaborent avec les acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle du territoire, en complémentarité et en déployant leur expertise emploi/handicap.

<http://www.cheops-ops.org/>